

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET
DU TOURISME

Nouméa, le 20 octobre 2023

CAHIER DES CHARGES PROSUD 2024

COACHINGS

Contexte : Dans la situation économique actuelle, difficile et de plus en plus concurrentielle, les chefs d'entreprises peuvent avoir besoin d'accompagnements personnalisés pour les aider à identifier et à mettre en place les moyens nécessaires à la réalisation de leurs objectifs, améliorer leurs performances et perfectionner la gestion de leur entreprise.

Ces coachings, adaptés aux connaissances du chef d'entreprise, lui permettent de trouver des solutions concrètes à toutes sortes de difficultés rencontrées dans ses activités. C'est l'aider à décider, à plus d'action, à aller plus vite, à oser et se lancer de nouveaux défis, à sortir de son quotidien, etc.

En 2024, les chefs d'entreprises pourront solliciter, via le programme PROSUD, des conseils et outils personnalisés dans les domaines suivants :

COA 1.1 – COMPTA/GESTION (*gestion d'entreprise, entrepreneuriat, compta, contrôle de gestion, fiscalité, trésorerie etc.*)

COA 1.2 : MARCHES PUBLICS (*commande publique et achat public, réglementation et gestion des marchés, répondre en groupement d'entreprises, etc.*)

COA 1.3 : ACHATS/LOGISTIQUE (*approvisionnement, négociation des coûts d'achats, performance achat et enjeux RSE (responsabilité sociétale des entreprises), transport, etc.*)

COA 1.4 : COMMERCIAL/RELATION CLIENT (*stratégie commerciale, vente et négociation, accueil client : optimiser la relation client et développer la fidélisation client, etc.*)

COA 1.5 : STRATEGIE MARKETING (*stratégie marketing, tendances marketing et nouvelles approches, optimiser ses performances, mettre l'expérience client au cœur de sa stratégie marketing, etc.*)

COA 1.6 : COMMUNICATION (*stratégie de communication, médias sociaux, communication écrite, rédaction Web, communication visuelle vidéo et image, etc.*)

COA 1.7 : DIGITAL (*stratégie digitale, positionnement, site Web, gestion des médias sociaux, outils de gestion digitale, stratégie d'acquisition clients, etc.*)

COA 1.8 : BUREAUTIQUE (... poste de travail, logiciels Word Excel, Outlook, PwP, etc.)

COA 1.9 : MANAGEMENT/LEADERSHIP (*compétences fondamentales, nouvelles approches managériales, management transversal, motivation, performance d'équipe, posture de manager leader, etc.*)

COA 1.10 : DEVELOPPEMENT PERSONNEL (*efficacité personnelle, gestion du temps, prise de parole, animation, assertivité, gestion du stress, communication interpersonnelle, etc.*)

COA 1.11 : INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (*quels outils pour de nouveaux services, optimiser et améliorer ses prestations, créer un avantage compétitif, etc.*)

COA 1.12 : CYBERSECURITE (*risques d'attaques informatiques, vol de données, demandes de rançon, atteinte à l'image ou sabotage, se protéger et faire de la « cyber » une opportunité, etc.*)

COA 1.13 : LES ECRITS PROFESSIONNELS (*rédiger ses courriers administratifs, emails, composer un récit clair et lisible, etc.*)

Chaque demande d'un chef d'entreprise validée par la province Sud, sera transmise à un coach qualifié qui établira à la 1^{ère} heure du coaching (prévu en 5 heures) un diagnostic de la problématique et/ou du besoin sollicité par l'entreprise afin d'identifier les manquements, déficiences mais également les forces et les opportunités en terme de développement de compétences et construire le plan d'action : conseils, outils, formations etc.

ELEMENTS A PRENDRE EN COMPTE POUR CHAQUE COACHING	
Public cible	réf §3 du cahier des charges général
Prérequis	Entreprise en activité et éligibles au programme de professionnalisation, conformément à la délibération n° 84-2022/APS du 5 décembre 2022
Objectifs	Améliorer les compétences et la performance de l'entreprise, grâce à des processus, des outils et des méthodes d'organisation et de contrôle. Améliorer la compétitivité, l'efficacité et la qualité des services des entreprises TPE en province Sud
Méthodologie	L'accompagnement individualisé à distance exige des conditions spécifiques de mise en œuvre : en termes de modalités d'organisation, méthodes et ressources pédagogiques qui devront être détaillées dans la proposition. Établir un code d'engagement et de suivi entre formateur et apprenant. Prioriser l'acquisition d'outils concrets directement applicables au quotidien
Contraintes	Prendre en compte les contraintes horaires, le rythme de travail et les modes d'apprentissage du chef d'entreprise
Organisation matérielle et logistique	Détailler les coûts logistiques éventuels : frais téléphoniques, accès à une plateforme en ligne. Établir la proposition au prix unitaire du coût du coaching par participant et coût horaire TTC.
Suivi	un tableau de suivi et reporting des coachings en cours devra être transmis chaque fin de mois
Evaluations	<ul style="list-style-type: none"> - une évaluation des attentes du chef d'entreprise en amont du coaching - une évaluation des savoirs et savoir-faire acquis en fin de coaching - une évaluation à chaud de la satisfaction chef d'entreprise en fin de coaching via un lien numérique entre 3 et 6 mois après le coaching, une évaluation de l'efficacité du coaching en entreprise
Durée	5 heures dont la 1 ^{ère} heure doit établir un <u>diagnostic</u> de la problématique et/ou du besoin sollicité par l'entreprise Coaching à réaliser sur 3 mois maximum
Nombre de coachings	de 5 à 10 par thématique et dans les limites du budget alloué au programme
Calendrier	de Janvier à Novembre 2024
Validation	une attestation de suivi du coaching
Lieu	A distance et/ou en entreprise selon les besoins diagnostiqués
Profil recherché pour l'intervenant	Expert dans le secteur sollicité et/ou avec un parcours au sein de la filière correspondante Formation de formateur pour adultes et /ou expérience pédagogique avérée dans la formation pour adultes Coach qualifié à l'accompagnement professionnel personnalisé, validé sur sa capacité à transmettre son savoir et développer des comportements efficaces.
Proposition financière	réf §7.3 du cahier des charges général Faire proposition coût horaire TTC par coaching